



Built to Lead

Pour publication immédiate : 06/12/2016

GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO

LE GOUVERNEUR CUOMO ANNONCE L'INTENTION DE L'ÉTAT DE NEW YORK D'INTENTER UNE ACTION EN JUSTICE CONTRE L'AGENCE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DES ÉTATS-UNIS (U.S. ENVIRONMENTAL PROTECTION AGENCY, EPA) POUR LA DÉSIGNATION DE L'EST DU DÉTROIT DE LONG ISLAND COMME SITE DE REJET

L'avis déposé par l'État de New York invoque les infractions à la Loi sur le déversement des déchets dans l'océan (Ocean Dumping Act) et le manquement de l'EPA de traiter des répercussions environnementales sur le Détroit de Long Island

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a annoncé aujourd'hui que New York a l'intention d'intenter une action en justice contre l'Agence de protection de l'environnement des États-Unis et remet en question la décision de l'EPA de désigner l'Est du Détroit de Long Island comme un site permanent d'élimination des déchets pour les matériaux de dragage. Dans une lettre déposée aujourd'hui, New York a informé le gouvernement fédéral que la désignation par l'EPA de l'Est du Détroit de Long Island comme un site d'élimination des déchets constitue une infraction directe aux critères de désignation stipulés dans la loi fédérale en vigueur, intitulée la « Loi sur le déversement des déchets dans l'océan » (« Ocean Dumping Act »).

« Comme je l'ai dit à maintes reprises, New York est profondément préoccupé par les efforts de l'EPA en vue de désigner la partie est du Détroit de Long Island comme un site d'élimination des déchets permanent », **a déclaré le Gouverneur Cuomo.** « Il est inacceptable de continuer à utiliser cette précieuse ressource économique et écologique comme un terrain d'élimination des déchets, et au nom des générations actuelles et futures de New Yorkais, nous avons l'intention d'intenter une action en justice contre cette décision par tous les moyens juridiques. »

L'avis d'intention de poursuite de New York est déposé le même jour que la publication par l'EPA de sa règle finale désignant le site d'élimination des déchets. L'État doit maintenant attendre 60 jours à partir de la date de cette lettre avant de déposer une demande en justice contre l'EPA en vertu de la Loi sur le déversement des déchets dans l'océan.

La Secrétaire d'État de New York, Rossana Rosado, a déclaré : « Je félicite le Gouverneur Cuomo pour cette mesure visant à éviter le rejet des matériaux de dragage dans l'Est du Détroit de Long Island. Nous restons engagés à protéger ces eaux, qui serviront à de nombreux New Yorkais de si nombreuses manières. »

Le Commissaire du Département de la protection de l'environnement (Department of Environmental Conservation, DEC), Basil Seggos, a déclaré : « Le Détroit de

Long Island constitue un trésor écologique et environnemental essentiel dans l'État de New York et l'État y a investi des milliards de dollars pour sa restauration. Le DEC félicite le Gouverneur Cuomo pour sa résolution visant à assurer que cet estuaire essentiel n'est pas transformé en site d'élimination des déchets. »

En 2005, l'État de New York a demandé un objectif de réglementation, qui a été énoncé par l'EPA par la suite, en vue de réduire ou d'éliminer le rejet des matériaux de dragage dans les eaux libres du Détroit de Long Island. Le plan de l'EPA autorisant la création de nouveaux sites de rejet sur la partie est du Détroit de Long Island va à l'encontre de cet accord.

Selon un examen mené par le Département d'État de New York et le Département de la protection de l'environnement, l'EPA n'a pas suffisamment pris en compte les effets cumulatifs de l'élimination des matériaux de dragage dans le Détroit, ne priorise pas d'autres alternatives d'élimination dans les eaux libres et n'a pas suffisamment analysé d'autres sites de rejet déjà existants et disponibles.

New York considère également que l'augmentation du volume de rejet des matériaux de dragage dans les eaux libres et le nombre et la disponibilité des sites de rejet dans les eaux libres ne sont pas en adéquation avec les politiques et l'investissement public qui sont déjà en place et qui visent à remettre le Détroit de Long Island en bonne condition. De plus, l'EPA n'a pas répondu aux inquiétudes de l'État concernant les évaluations des sédiments et leur fiabilité et n'a pas suffisamment assuré que les matériaux de dragage n'auront pas un impact négatif sur l'environnement.

###

Des informations complémentaires sont disponibles à l'adresse www.governor.ny.gov
État de New York | Chambre Exécutive | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418